

Abonnement écologique : front ouest : rien de nouveau

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 765

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sur l'ensemble du territoire, qui permettrait au canton d'influencer l'offre (par exemple coordination des horaires et des correspondances). Une opération qui coûtera cher — on parle de 200 millions par an — mais pour laquelle le gouvernement se dit prêt à s'engager. C'est le prix inévitable d'un investissement nécessaire pour modifier les habitudes de déplacement en faveur des transports publics. Une volonté politique aussi qui prend au sérieux

ABONNEMENT ÉCOLOGIQUE

Front ouest: rien de nouveau

Chaque citoyen bernois est monté 416 fois en moyenne dans les transports publics locaux en 1984: record d'Europe, paraît-il. Et l'abonnement écologique du coin, même s'il n'est pas hyperattractif (Fr. 35.— par mois, sans être «au porteur») fait un tabac: + 91%! Bien sûr, les ventes de billets ordinaires ont baissé, mais les recettes nouvelles compensent largement le manque à gagner.

L'expérience bâloise, elle, poursuit son excellent bonhomme de chemin; elle réussit même tellement bien que le déficit de l'entreprise locale de transport sera sensiblement réduit pour l'année écoulée.

Les Lucernois, eux, mettent sous toit une communauté tarifaire pour l'agglomération de leur capitale et sa banlieue. En ce qui concerne l'abonnement écologique lui-même, ils ne peuvent le prévoir que sous une forme restreinte,

l'évolution catastrophique de la qualité de l'air et le dépérissement des forêts. Une volonté politique toujours absente en Suisse romande et notamment dans les agglomérations lausannoise et genevoise — voir le mépris affiché ici pour les abonnements verts. C'est vrai que chez nous on est plus prompt à ironiser sur les frayeurs écologiques de nos compatriotes alémaniques et à monter aux barricades pour «sauvegarder les libertés». Sacrés Welsches, toujours en retard d'un combat!

vu le peu de véhicules disponibles: il ne sera pas utilisable pendant les heures de pointe et il coûtera Fr. 30.— par mois (dès avril).

Qu'en est-il sur le front ouest? Rien de nouveau, évidemment, comme dit plus haut. Un énième parking se prépare à Genève (450 places aux Pâquis), alors que Lausanne salive à la perspective de 2000 places de parc nouvelles dans la vallée du Flon, en plein cœur de la ville... C'est l'approche romande de l'abonnement écologique.

Pour ne pas parler des discussions en cours sur l'aménagement et l'urbanisme de la ville de Fribourg, à l'étude depuis 1975! Là, un certain accord semble s'être fait jour sur les dangers de l'engorgement du centre par les voitures (jusqu'à 25 000 passages quotidiennement devant la cathédrale!); mais cela n'a pas empêché la mise à l'enquête d'un projet d'agrandissement du parking de la Grenette... alors même que le peuple avait dit clairement «non», il y a moins de deux ans, à la construction d'un garage à proximité de la cathédrale.

EN BREF

«Die neue Region» de Lucerne va disparaître après l'échec d'une tentative d'assainissement financier. Sur le front de la presse, la complémentarité, même ouverte à des courants divers, ne semble pas faire recette. Et pourtant, ailleurs, dans le canton

d'Argovie si conformiste, voit le jour une intéressante tentative, avec des ambitions fort proches de celles de la défunte «Region». Un magazine «Gegendruck» (contre pression) traite de problèmes généraux du canton et paraît comme «man-teau» de cinq journaux régionaux: «Lili» (Linke

Limmat) pour Brugg et Baden, «Agit» pour Zofingue, «Die Andere» pour le Fricktal, «Freiämtersturm» pour le Freiamt et «Irregional» pour Aarau-Lenzbourg.

* * *

Selon l'hebdomadaire gratuit «Züri-Woche», le public n'a pas souscrit la part qui lui était réservée de la SA pour l'exploitation de la Maison des Congrès. Même la présence de M. Pierre Arnold n'a pas incité les investisseurs à se substituer à la ville pour payer le dépassement de crédit. Les banques font maintenant l'équivalent du porte à porte pour placer les actions non souscrites.

* * *

Une carte publiée par la «Bernner Zeitung» (BZ) permet de constater que la densité des stations offrant de l'essence sans plomb est la plus forte dans le fameux triangle d'or de l'économie suisse. Un secret de la réussite économique résiderait-il dans une rapide adaptation au changement?

* * *

Dans le numéro 758 de «Domaine Public» on pouvait lire quelques extraits d'une interview de Joseph Weizenbaum, l'un des plus grands spécialistes et critiques de l'informatique. Pour ceux que le problème de l'impact psychologique et social de l'informatique intéresse, il faut rappeler le livre fondamental que Joseph Weizenbaum a publié en 1975, et qui a été réédité en livre de poche: *Computer Power and Human Reason* (Pelikan Books, 1983).

* * *

«Trop de lois, moins d'Etat, etc., etc. Slogans et réalités» (DP 764): nous détaillons un certain nombre de domaines dans lesquels se manifeste l'activité législative dans notre pays. Précisons! La liste que nous donnions (ordre décroissant) — transports, agriculture, commerce, défense militaire, douanes, autorités fédérales et assurances sociales — concernait le «stock» du droit actuel en vigueur. L'activité législative du Parlement, du Conseil fédéral et des départements se concentre, elle, en premier lieu sur l'agriculture; suivent: commerce, défense et transports.